

DÉPLIANT FAMILLES GOUVERNANTES

Qu'est-ce que le dispositif famille gouvernante ?

C'est un programme d'habitat inclusif à destination de personnes en situation de handicap psychique. L'Udaf propose à 11 personnes de vivre en colocation, avec des chambres individuelles et des espaces communs aménagés. Les habitants sont accompagnés par des professionnels salariés de l'ADMR dans leur vie quotidienne, en fonction de leurs besoins. Il leur est proposé différentes activités au sein du logement et à l'extérieur

Vivre chez soi mais pas seul, avec un accompagnement adapté

- ACCOMPAGNEMENT dans les actes de la vie quotidienne (organisation des courses, partage du ménage, préparation des repas, accompagnement aux rendez-vous médicaux ...).
- ANIMATION de la vie collective en lien avec les projets de la personne (activités culturelles et sportives, accompagnements extérieurs ...).
- COORDINATION des passages des intervenants spécialisés (infirmiers, kinésithérapeutes, psychiatres ...).
- PARTAGE des charges liées au logement et à l'alimentation

Les conditions d'entrée

Il faut être éligible à la PCH (prestation de compensation du handicap), pour cela il faut faire une demande auprès de la MDPH 86, constituer un dossier et bénéficier d'un suivi médical.

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales de la Vienne accompagne depuis plus de 15 ans les personnes en situation de handicap psychique. Association loi 1901 reconnue d'utilité publique (cf article L.211-7 du CASF), l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des 121 000 familles du département.

Nous contacter

Vous pouvez nous contacter au 05 17 86 00 ou par email à : accueilpoleinsertion@udaf86.fr. Nos locaux sont situés au 6 rue du Panier Vert à Saint-Benoît.

Ce dépliant est édité par l'Udaf de la Vienne. Dernière version : juillet 2023.